

Département de l'Yonne



Commune de Vallan

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 29 octobre 2020



Le vingt-neuf octobre deux mil vingt, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Martine CHEVALLIER, Virginie LECLERCQ, Jean Michel GUYOT, Dany MOINE, Philippe DEVIN, Alexandre FISH, Jérôme BRIHAYE, Joël NAIN, Christophe DELINGETTE, Marion VASSEUR, Thierry GUENARD, Véronique PIERRON

Absents excusés : François BEAULIEU (pouvoir à Jean Michel GUYOT) Alexia POULLET (pouvoir Véronique PIERRON)

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON, Maire Adjoint

Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

I-/ Approbation des procès-verbaux du 1er octobre 2020

Le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} octobre 2020 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Remarque : Virginie LECLERCQ demande pourquoi l'achat des décors de Noël figure dans les « décisions du Maire » et non pas dans le rapport de la commission animation ?

Véronique PIERRON précise que la commande n'était pas validée lors du conseil du 1^{er} octobre. Le devis n'a été reçu que courant octobre d'où la « décision du Maire » qui permet de recevoir les décors à temps pour l'installation des illuminations de Noël.

II-/ Compte rendu des commissions

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Conseil d'école du 13 octobre 2020 :

- élections des parents d'élèves : 4 titulaires et 2 suppléantes ont été élues pour les 4 classes du RPI Vallan - Gy L'Evêque
- projets (entre autres)
 - des rencontres sportives pour tous les élèves,
 - inscription à un concours de mathématiques pour les CP (KOALA) et pour les enfants du CE1 au CM2 (KANGOUROU),

- participation au « prix des incorruptibles » lecture de livres et vote pour désigner le livre le plus apprécié par les enfants. Cette participation concerne toutes les classes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal),

- la kermesse est fixée au 18 juin 2020. Cette date est cependant à confirmer.
- Vente de sapins et de chocolats,
- les exercices d'évacuation incendie ont été effectués dans toute les classes fin septembre,
- les exercices de « mise en sécurité » ou « attentat intrusion » obligatoires sont encore à réaliser.

Réunion de la commission enfance du 14 octobre 2020 :

- Après avoir échangé et en raison de la crise sanitaire, les membres de la commission ont fait le choix d'annuler la soirée HALLOWEEN.
- la commission avec le partenariat du C.A.C.V. souhaitait organiser une fête de Noël pour les enfants des écoles. Cette fête est également annulée.

Vu la situation, il n'était ni raisonnable, ni responsable de les organiser.

Vacances de la Toussaint :

- Très bonne fréquentation pour cette période de vacances toujours moins fréquentée que les autres périodes.

Programme des mercredis à l'accueil de loisirs : novembre et décembre

des projets incontournables : décoration de Noël, des cartes de vœux faites par les enfants pour nos Anciens et des activités sportives encadrées par un éducateur diplômé.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN- Attractivité

La commission s'est réunie le lundi 12 octobre 2020 à 18 h 30 à la mairie.

Présents: Martine CHEVALLIER, Marion VASSEUR, Alexia POULLET, Dany MOINE, Christophe DELINGETTE, Jérôme BRIHAYE, Alexandre FISH, Joël NAIN

- La commission a réalisé son article pour le bulletin municipal qui sera distribué en début d'année. Jérôme BRIHAYE nous en fait la présentation.
- La remise des prix pour le concours des maisons fleuries, prévue le mercredi 4 novembre 2020, est reportée,
- Des devis sont en cours pour la taille et l'élagage des arbres le long du ru chemin des saussis ainsi que pour la taille des 3 tilleuls situés dans la cour de l'école.
- La lutte contre la prolifération des corbeaux est abordée
- Le stationnement dans la grande rue est un problème récurrent. Tous ces stationnements abusifs sont dangereux. Il sera demandé à la gendarmerie d'intervenir pour verbaliser. Le problème n'est malheureusement pas spécifique à Vallan. D'autres communes petites et grandes le vivent. Un récent article de l'Yonne République concernant GRON en témoigne.

Commission Travaux

Rapporteur : Joël NAIN

L'électricité à l'école maternelle a été refaite dans son intégralité pendant les vacances de la Toussaint.

Commission Voirie

Rapporteur : Joël NAIN

La commission s'est réunie le mercredi 28 octobre 2020 à la mairie. Philippe DEVIN en fait le résumé.

2 pierres sont en mauvais état sous le pont situé à l'intersection de la rue de l'abreuvoir et de la rue de la fontaine des buissons. Plusieurs hypothèses ont été abordées :

- limiter le tonnage
- limiter la vitesse en mettant en place une « zone 30 »

Dans un 1^{er} temps l'avis d'un professionnel est sollicité pour obtenir un devis pour la remise en état.

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Martine CHEVALLIER fait un récapitulatif des illuminations qui seront mises en place au coeur du village pour les fêtes de fin d'année :

- mise en place de boîtiers par le SDEY pour les branchements : 569,89 euros
- pose de 16 motifs par l'entreprise EIFFAGE le 2 décembre 2020 : 1 560 euros
- achats de décors (fournisseur ALTRAD) : 2 890,80 euros

Règlement intérieur de la salle de la fontaine et de la Maison Multi Activités Citoyenne : de nouvelles modifications sont apportées.

« Selon le souffle » : Cette association a sollicité la commune pour l'occupation d'une salle le mercredi pour pratiquer le Qi gong (gymnastique traditionnelle chinoise et science de la respiration qui est fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle)

Les membres du conseil sont appelés à voter pour se prononcer.

- Pour 8
- Contre 6
- Abstention 1

Le conseil ayant émis un avis favorable, un tarif annuel de 500 euros sera proposé à l'association en contrepartie de cette occupation.

Une convention sera établie pour 1 an avec possibilité de la reconduire entre la mairie et l'association. Dans cette convention sera explicitement précisé que la mairie se réserve le droit de disposer de la salle si besoin.

Utilisation de la salle de la fontaine : certaines associations extérieures à la commune nous sollicitent régulièrement pour leur Assemblée Générale ou autres réunions.

La gratuité pour nos partenaires directs : AMF - OAH - EMERAUDE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ... est maintenue, pour les autres, le Conseil décide de facturer :

- 60 euros la 1/2 journée,
- 120 euros la journée

Commission Accessibilité

Rapporteur : Véronique PIERRON

Le dernier devis pour la mise en place du garde-corps dans la cour de l'école élémentaire sera reçu prochainement.

La commission se réunira alors pour étudier les devis et faire une proposition au conseil municipal pour sa mise en place. Il en sera de même pour les portes intérieures des toilettes.

**Commission Maison Citoyenne – Place
Communale**

Rapporteur : Véronique PIERRON

Maison Multi Activités Citoyenne : Bernard Riant et Véronique PIERRON prendront rendez-vous avec l'avocat qui gère le dossier dès que cela sera possible pour faire le point.

Place Communale : l'expert rendra son rapport le 24 janvier 2021 sur le litige qui nous oppose au riverain.

CCAS

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Colis de Noël : 45 personnes ont répondu favorablement à la visite des membres du C.C.A.S.

Aide ponctuelle : Un administré a sollicité une aide ponctuelle de 170,16 euros.
Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité des présents et représentés

III-/ Personnel

➤ **Décision du Maire : création d'un poste non permanent**

Le maire informe l'assemblée,

Qu'un poste non permanent a été créé aux services techniques, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié à la COVID-19.

Un agent contractuel, de catégorie C, au grade d'Adjoint Technique a été recruté pour le nettoyage des classes et autres bâtiments du 19 octobre au 30 octobre 2020.

Le temps hebdomadaire du contrat : 16/35^{ème}

Le niveau de rémunération: C1 – IB 350 – IM 327

Le conseil municipal, prend acte.

➤ **Télétravail**

Dans le contexte sanitaire actuel, la commune envisage de mettre en place le télétravail pour le service administratif afin de garantir la continuité du service.

L'avis du comité technique a été demandé au centre de gestion qui se réunit le 19 novembre 2020.

IV-/ Création de la régie d'avance

Report au prochain CM.

V-/ REU : Désignation des membres de la commission de contrôle

Marion VASSEUR et Philippe DEVIN sont désignés membres de la commission de contrôle

VI-/ Régime cours d'eaux non domaniaux

Bernard Riant présente le régime légal des cours d'eau non domaniaux qui traversent la Commune. Une chose essentielle à retenir : leur entretien incombe par moitié aux propriétaires riverains. Une information sera faite dans le bulletin municipal.

XIV-/ Communications

- Cérémonie du 11 Novembre : En raison du confinement, cette cérémonie ne sera pas publique.
- Le portail de la station d'épuration a été fracturé et la remorque volée. Une plainte a été déposée et un dossier ouvert auprès de notre assureur. Dany MOINE et Jean Michel GUYOT sont chargés de reprendre contact avec le fournisseur chez qui cette remorque avait été achetée.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 3 décembre 2020 à 19 h 30.

La séance est levée à 23 h 30

Fait et délibéré, le premier octobre deux mil vingt

Le Maire,
Bernard Riant



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Virginie LECLERCQ

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH

François BEAULIEU
Absent excusé

Marion VASSEUR

Philippe DEVIN

Alexia POULLET
Absente excusée